



Le 12 juin 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires se félicite de la condamnation pour abus de faiblesse du "thérapeute" Benoît YANG TING

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires se félicite de la condamnation pour abus de faiblesse du "thérapeute" Benoît YANG TING par le tribunal correctionnel de Paris à un an de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende.

Ce procès emblématique de l'emprise sectaire exercée par des "gourous thérapeutiques" fut aussi pour la première fois celui des "faux souvenirs induits", une pratique dénoncée à plusieurs reprises par la Miviludes.

Les dérives sectaires dans le domaine de la santé sont une préoccupation majeure pour la Mission qui a publié en avril dernier un Guide pratique "*Santé et dérives sectaires*" (1) destiné aussi bien aux professionnels de la santé qu'aux particuliers confrontés aux situations de ce type.

(1) accessible sur le site internet de la MIVILUDES www.derives-sectes.gouv.fr et à « La documentation Française » au prix de 18 euros.

Contact presse MIVILUDES :
Claire BARBEREAU / 01.42.75.76.34 ou 08 - 06.64.40.22.07
Mél : claire.barbereau@pm.gouv.fr